



UNIVERSITE DE POITIERS

Faculté de Médecine et de
Pharmacie



DEMANDE DE HORS FILIERE

Pièces à fournir :

Arrêtés en date du 4 février 2011 modifiant l'organisation du 3ème cycle des études médicales sont sortis récemment notamment sur la procédure de demande de hors filière.

Ils précisent notamment que les internes demandant un hors filière doivent constituer un dossier comprenant :

- une lettre de candidature avec le projet de stage
- l'avis favorable du coordonnateur local
- l'avis favorable du chef de service d'accueil
- l'avis du Président des internes

Les internes demandant un stage hors filière doivent absolument adresser leur demande à la Faculté de Médecine-Pharmacie au service scolarité pour avis du Doyen.

- 15 février pour le semestre de **MAI à OCTOBRE**

- 19 août pour le semestre de **NOVEMBRE à AVRIL**

La Scolarité